

LA PREVENTION DE L'ILLETTRISME

DOCUMENT DEPARTEMENTAL A L'INTENTION DES ENSEIGNANTS DES CLASSES MATERNELLES.

Sur quoi agir ?

Les pratiques efficaces

Ce document ne se veut pas exhaustif.

C'est un guide pour orienter la réflexion et les gestes professionnels de tout enseignant en charge de l'enseignement en classe maternelle.

Il a vocation à être analysé **individuellement et/ou en conseil des maîtres.**

Précisions sur les notions de secondarisation et de catégorisation:

Secondarisation : Ce terme renvoie au rapport au langage. Cela n'est pas à mettre en lien avec les niveaux d'enseignements primaires et secondaires. Le langage de genre premier est le langage de l'échange verbal spontané lié à l'expérience personnelle et attaché à un contexte particulier. Le langage de genre second ou secondarisation retravaille le langage de genre premier pour sortir du sens ordinaire et quotidien, pour décontextualiser, pour convoquer des univers de savoirs et en faire des ressources d'apprentissage en vue d'adopter un point de vue réflexif sur le monde et les objets du monde.

- Bautier, Goigoux, 2004, « Difficultés d'apprentissage, processus de secondarisation et pratiques enseignantes : une hypothèse relationnelle » in Revue française de pédagogie, n°148 ;

- Bautier, 2004, « Formes et activités scolaires, secondarisation, reconfiguration, différenciation sociale, Ramognino et Vergès in La langue française hier et aujourd'hui, politiques de langue et apprentissages scolaires, Presses de l'université de Provence)

Par exemple : le chien

- discours de genre premier « *Eh ben moi, mon chien Toby, eh ben quand on va dans le jardin, il rapporte sa balle* ». Il est premier parce que le chien est un chien particulier, la situation est une situation vécue, contextualisée, au vécu particulier qui ne concerne qu'un seul enfant.

- discours de genre second : « *Le chien est un animal domestique qui vit auprès de l'homme* ». il est second parce que le chien n'est plus le chien Toby mais un chien générique qui représente tous les chiens ; il ne s'agit pas d'une situation particulière et le savoir « animal domestique » est mobilisé. Il a une dimension universelle qui concerne tout le monde. Le rôle de l'enseignant est de faire passer les élèves du genre premier au genre second du point de vue langagier et cognitif.

Catégorisation : c'est organiser mentalement les choses du monde ; c'est une activité mentale de base, implicite, non consciente qui se manifeste chez les humains à tous les instants.

A l'école, on apprend la catégorisation rationnelle de la culture écrite en s'appuyant sur cette capacité spontanée et immanente. Cela consiste à faire des classements. C'est travailler sur les propriétés des objets, sélectionner des critères à partir de ces propriétés (dans de nombreux domaines très différents) pour procéder au classement. L'activité de catégorisation devient alors réflexive, rationnelle et explicite.

Exemples : 1. la dinette et 2. les instruments

1. de manière immanente, on pourrait ranger la casserole avec un contenu alimentaire et un objet pour touiller ; à l'école, on apprendra à mettre ensemble d'une part les instruments, d'autre part les aliments, et encore les récipients, etc.
2. les instruments de musique , on peut réunir ceux que l'on aime ; à l'école, on apprend à mettre ensemble les instruments à vent, à cordes, etc.

-Drouard Françoise, « *Catégoriser et classer- classifier en biologie* », Grand N n°86, 2010, pp. 13-32 ;
-Sylvie Cèbe, Jean-Louis Paour et Roland Goigoux, « *Catégo, apprendre à catégoriser* », Hatier, p. 6 et suite.

La lutte contre l'illettrisme d'abord par sa prévention, dès l'école maternelle.

L'appropriation du langage est un objectif prioritaire : élargir le lexique et s'approprier la maîtrise de la syntaxe en sont deux composantes indispensables. Leur développement s'appuie sur la mise en œuvre de situations d'échanges langagiers.

Il convient de s'interroger, dans le cadre des programmes 2008, sur les gestes professionnels qui favorisent un apprentissage solide du langage.

Ce document propose des éléments indispensables à une réflexion d'équipe autour de la mise en œuvre d'une pratique quotidienne et cohérente, au sein d'une école.

Sur quoi agir ?

A. La pratique quotidienne

Le parler magistral : « le parler professionnel »

Importance du parler modélisant de l'enseignant et de tout adulte de l'école (ATSEM).

- Ralentir le débit.
- Veiller à l'articulation (séparer les mots) et à la prosodie (intonation et hauteur).
- Proposer des phrases complètes et explicites, avec des mots pleins comme par exemple : *sur l'étagère, à la maison, à côté de moi* au lieu de *ça, là,...*

Importance de la reformulation des propos enfantins :

- Prendre le temps de donner une forme correcte à l'intention de l'élève.
- Prendre le temps de reformuler à l'usage des autres élèves afin de mettre du lien entre les propos des élèves.

Importance des modes de questionnement :

- Privilégier les questions ouvertes aux questions fermées.

Importance des liens langagiers opérés :

- mobiliser la compréhension, notamment celle des récits,
- mettre en évidence des formes linguistiques disponibles (*C'est comme dans le livre X ou Y ; il/elle parle de la même manière que dans le livre ... ; quand la maman disait...*) et les réactiver le plus souvent possible.

Sur quoi agir ?

B. La mise en œuvre des programmes

Le langage oral

Il faut y lire la priorité de l'apprentissage de l'oral sur l'écrit (éviter toute anticipation de l'apprentissage de l'écrit qui reste préjudiciable aux élèves les plus fragiles).

Un **travail de fond, quotidien, construit tout au long des trois ans du cursus de l'école maternelle**, doit conduire à l'appropriation durable de l'oral scriptural.

Parler s'articule autour de cinq activités langagières (cf. CECRL¹):

- **parler en interaction** (comprendre, réagir et dialoguer)
- **comprendre un message oral pour réaliser une tâche** (écouter et comprendre à l'oral),
- **parler en continu** (c'est à dire énoncer, décrire, exposer, dire ou chanter un texte),
- **lire et écrire**, activités de langage écrit mais qui contribuent à l'activité « parler ».

Pour viser l'efficacité dans l'aide à l'acquisition du langage oral par l'enfant, il est bon de proposer aux élèves, **de manière régulière et quotidienne**, au moins quatre activités langagières parmi les suivantes : une séance d'oral sur un objet précis de langage[objet concret ou objet de discussion], une séance en petits groupes à partir d'histoires à parler, une séance de poésie et une de chant où le parler en continu est sollicité, enfin, une séance de langage compréhension et acculturation[lecture d'histoire ou diction de conte].

1.

Développer les trois fonctions du langage oral :

1. Le langage d'expression et de communication (ce dernier accompagnant souvent l'action est fonctionnel et chargé d'implicite).
2. Le langage compréhension : ce langage mobilise le parler modélisant de l'adulte pour accompagner les actions réalisées mais aussi celui des livres.
3. Le langage, objet de représentation du monde. Ce langage peut être hors situation, avec prise de distance et vise « l'oral scriptural » dans sa forme².

C'est à ce type de langage que les élèves doivent accéder en fin de grande section. S'il est proche de l'écrit dans sa forme, il est cependant à différencier de ce dernier dont la structuration syntaxique et la précision lexicale sont maximales : l'organisation textuelle est ainsi liée aux intentions et aux situations de communication. (*Dictée à l'adulte*).

Une constante pour tous ces types de langage : les capacités développées en réception précèdent celles développées en production. Il faut alors multiplier les temps consacrés à l'écoute et à la compréhension de textes (littéraires et documentaires), et **relire régulièrement les passages les plus porteurs** d'apports lexicaux, syntaxiques, et culturels.

¹ CECRL= cadre européen commun de références pour les langues

² L'oral scriptural est un langage oral proche de l'écrit dans l'explicitation, même s'il subsiste des formes types orales comme par exemple: « *cela, je vous l'ai déjà dit* ».

2.

Un enseignement organisé du lexique

« Un enseignement raisonné et systématique qui écarte les approches accidentelles, » **c'est à dire non anticipées, non programmées.** *E. Calaque*

Enseigner, en partant toujours de situations qui facilitent la construction du sens pour apprendre:

- ce que veulent dire les mots qui « nomment le monde »,
- les divers sens d'un même mot (aborder la polysémie pour éviter les compréhensions figées),
- les différentes possibilités d'emploi d'un mot selon les contextes (*par exemple : sec//mouillé, et pour le temps : sec //froid*),
- la construction des verbes,
- la place des adjectifs.

Un enseignement organisé

- Intégrer une dimension linguistique aux séances réalisées dans les domaines des programmes qui ne sont pas du domaine du langage : EPS, découverte du monde, ...
- Elaborer des séances spécifiques essentielles pour la structuration du langage et sa compréhension : catégorisation³, attribution des mots et relation entre les mots (*coiffer / décoiffer...*).
- Construire et optimiser les voies d'accès à ces connaissances stockées en mémoire sémantique (*qui contient le sens des termes*) en faisant constamment du lien avec la mémoire épisodique. Cette dernière, appuyée sur les événements (*quelque soit leur nature : motrice, sensorielle, cognitive, langagière*) et ancrée dans le temps et l'espace, décline en contexte la signification de ces termes. Si, en mémoire, les mots sont en relation avec d'autres, ils sont mieux réutilisés. Les activités de catégorisation permettent d'augmenter la capacité de la mémoire sémantique.
- Ritualiser les consignes et les activités dès lors que l'on travaille sur l'apprentissage de la langue.
- Revenir de façon spiralaire sur les mots appris (ex: voir en fin de journée, « nous avons appris aujourd'hui que... » et aussi dans d'autres situations d'apprentissage de la classe).
- Organiser la progression des entrées thématiques de langage de la PS à la GS : en petite section, rester au plus près de l'activité scolaire puis, à partir de la moyenne section, aller vers le moins familier pour accéder petit à petit à l'abstraction. En grande section, organiser le premier accès à la définition (exemple « un oiseau, c'est un animal qui... » *cf. l'opération le dictionnaire numérique sur EDUSCOL*)

Une constante : comme la compréhension précède et excède la production, il convient de distinguer l'acquisition du vocabulaire passif de celle du vocabulaire actif dans l'évaluation des progrès de chaque élève.

³ Cf. encadré plus haut.

3.

Un enseignement organisé de la syntaxe

Aller du mot-phrase vers la pseudo-phrase puis vers la phrase simple et complexe.

L'importance des modèles reçus est essentielle :

- **Le langage du maître doit être exemplaire.**
- **Les textes entendus et appris seront choisis avec rigueur.** L'enseignant lit strictement ce qui est écrit dans le livre en évitant d'aménager le texte en « récit oral ».
- La formulation des questions doit favoriser des énoncés de réponses longs.

Une condition indispensable pour améliorer la maîtrise de la syntaxe : travailler le parler de l'élève « en continu » ; c'est-à-dire la capacité à « parler en continu » d'un sujet précis, en utilisant à bon escient des connecteurs, en se situant par rapport à son propos et en ayant la capacité de réinvestir des modèles acquis lors des apprentissages. L'outil à privilégier est l'histoire à parler où la seule consigne est : « *Je te lis l'histoire, toi tu écoutes et regardes les images. Après, c'est toi qui racontes.* »

4.

Le devenir élève

L'élève s'appropriera :

- La capacité à intégrer la parole entendue pour déclencher des représentations.
- La connaissance du fait que les mots entendus n'ont pas toujours la même fonction que ceux produits au quotidien (*langage fonctionnel, par exemple : le mot ranger*).
- Le savoir écouter pour répondre à des questions, en favorisant le déclenchement des images mentales.
- Assez de confiance en soi pour prendre un risque intellectuel : est-il en mesure de demander spontanément quelque chose, de l'aide ?
- La capacité à identifier, en le caractérisant, son rôle d'élève.
- L'identification des adultes et de leur rôle. A-t-il compris que le langage de chacun est propre à sa fonction d'enseignant, de parents... ?

5.

L'entrée dans l'écrit

- L'entrée dans l'écrit est plurielle : les approches culturelles, patrimoniales mais aussi linguistiques sont à travailler régulièrement et en profondeur.
- Pour permettre à l'élève d'accéder aux outils de la compréhension, il est nécessaire que l'enseignant parle avec l'élève *sur le texte avant et/ou après sa lecture*.
- Il s'agit d'amener l'élève à saisir le caractère stable de l'écrit. Les élèves **s'entraîneront régulièrement, dans toutes les classes, à produire** des phrases et des textes destinés à être lus afin de percevoir la pérennité des mots et de leur transcription.
- L'entrée dans le code se fera, **avec mesure, sans précocité**, par rapport à une progression élaborée avec les enseignants du cycle 2.

6.

Découvrir le monde

- Intégrer des objectifs langagiers précis aux séances du domaine « découvrir le monde ».
- ⇒ Articuler ces séances avec des savoirs encyclopédiques : par exemple, lire des documentaires aux élèves non seulement pour illustrer mais aussi pour offrir des savoirs déjà préalablement constitués.
- Accentuer l'appropriation des outils cognitifs qui permettent d'accéder à la compréhension (mémoire, curiosité, mise en lien des informations...).

Sur quoi agir ?

C. Des outils méthodologiques

La mémorisation

- Veiller à la qualité de ce qui est mémorisé du point de vue linguistique.
- Penser à exploiter la mémorisation par la restitution et par sa sollicitation pour progresser dans les acquisitions qui se construisent au fur et à mesure du temps.
- L'élève apprend à mettre en récit un événement passé.

La secondarisation⁴

- Expérience de second niveau : dépasser « le faire » pour explorer « l'apprendre », dépasser le stade de l'expérience pour aller vers la formalisation, étape ultime.
- Utiliser le questionnement « Pourquoi?, comment?... » pour dépasser « le faire » et pour expliciter les exigences scolaires.
- Apprendre à l'élève à émettre des hypothèses sur le fonctionnement linguistique ce qui montre qu'il s'approprie la construction des mots : entre-t-il dans l'imitation créatrice pour jouer avec les mots ? *tester des mots, tester des structures...*

Sur quoi agir ?

D. Les dispositifs pédagogiques

Les progressions⁵ : la cohérence et la continuité longitudinale donnent du corps à une progression spiralaire des apprentissages lexicaux et des travaux sur les textes (rebrassage,

⁴ Cf. encadré première page du document

⁵ Ce sont les entrées thématiques des activités qui sont à programmer sur l'année et sur le cycle et non pas les compétences qui s'acquièrent selon une progression individuelle : cf. site 79 les entrées thématiques proposées pour l'acquisition du lexique et le site <http://eduscol.education.fr/pid24346-cid52525/vocabulaire-ecole-maternelle.html>

remobilisation à plusieurs périodes du cursus maternel). Ce type de progression incite à des retours en arrière réguliers et pérennise les acquisitions.

Les enseignants évalueront que l'appropriation est stable et solide⁶.

Les dispositifs organisationnels au sein de la classe.

L'intérêt du grand groupe :

- l'observation de comportements langagiers mis en œuvre par d'autres.
- l'imitation, l'émulation et la créativité.
- la socialisation « faire société », apprendre les règles de vie en société.
- le partage de moments culturels → plaisir partagé
- la secondarisation.

L'intérêt du groupe réduit conduit par l'enseignant :

- sécuriser l'élève lors de ses prises de parole.
- contrôler la compréhension de chacun
- augmenter les opportunités de prise de parole de chacun
- augmenter la disponibilité cognitive de l'enseignant pour l'analyse du langage produit et pour la reformulation (car la charge cognitive pour le « contrôle du groupe » moins forte).
- Favoriser l'imitation et l'émulation.

Informations et implication des parents

- Informer les parents de l'importance des échanges langagiers avec leurs enfants.
- Susciter ces échanges, en expliquant certaines attitudes, certaines pratiques en utilisant des films tournés en classe, des photographies, des enregistrements ...

⁶ C'est à dire quand l'enfant est capable d'utiliser en vocabulaire actif le lexique appris au terme d'une ou plusieurs séquences en progression spiralaire.